



Commune de

Baelen

N° 430

SEPTEMBRE

OCTOBRE

2022

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

1722-2022

**LA PAROISSE DE MEMBACH ET
SON ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE
FÊTENT LEURS 300 ANS!**



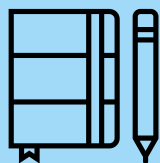
NATURE

LES FOURMIS ROUSSES



Crédit: P. Outers





RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart, 11 - GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen, 6 - BAELEN

CORDIER Anaïs 0479.95.23.01
Rue Longue, 2 - BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

ANCION Thierry 087.88.17.17
Avenue des Aubépines, 14 - WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise, 5 - WELKENRAEDT

RÖMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise, 47/A - LONTZEN



Les divertissements traditionnels qui animent notre commune pendant la période estivale ont pu reprendre leur cours après deux ans de mise en veille. Je remercie tous les responsables des sociétés qui ont repris leurs activités et qui ont fait preuve de résilience pour sortir leur association, société, club sportif durant cette période difficile.

Les organisateurs d'événements sont parfois confrontés à une série d'exigences organisationnelles qui leur semblent excessives. Il est bon de rappeler que ces impositions découlent de l'application de l'ordonnance générale de police valide dans les huit communes (Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Olne, Plombières, Thimister et Welkenraedt) de la zone de police du Pays de Herve. A cela, il faut ajouter les exigences de la Zone de secours (les pompiers) en fonction de l'ampleur de l'événement.

Il faut bien comprendre que l'application de ces règles de sécurité a pour but de prévenir au maximum la survenance d'événements fâcheux et surtout de garantir la sécurité de tous les participants. Il en va aussi de la responsabilité de l'autorité administrative (la commune) et des organisateurs.

Dans des circonstances « normales », l'ordonnance de police suffit à garantir la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques mais rien n'empêche le Bourgmestre, le Conseil communal, le Gouverneur d'imposer d'autres restrictions exceptionnelles quand la situation l'exige. C'est ainsi que le Gouverneur a pris, le 1^{er} août, un arrêté en matière de prévention d'incendies applicable à l'ensemble de la Province de Liège.

Je vous rappelle que la commune a rédigé un document qui définit, de façon succincte, la marche à suivre pour toutes les organisations nécessitant une autorisation communale. Vous pouvez vous procurer ce document sur le site baelen.be ou en vous adressant à l'Administration communale.

En cette fin d'été, j'adresse aussi mes remerciements anticipés aux organisateurs des festivités des mois de septembre et octobre dont vous trouverez le détail dans le présent journal communal.

Bonne rentrée à vous tous, petits et grands...

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **novembre - décembre 2022** distribué **du 7 au 11 novembre**

Date limite de remise des documents : 15 octobre 2022

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELENwww.baelen.beBUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

HORAIRE

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

**Les dossiers d'urbanisme en cours
d'enquête publique sont consultables le
samedi durant la permanence.**

ATTENTION : l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir
aucun renseignement ni prendre de
message.

Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Delière) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

Le samedi 24 septembre

le mardi 27 septembre
(Fête de la Communauté française)

le samedi 29 octobre

les mardi 1^{er} et mercredi 2 novembre
(Toussaint)

PLANNING PARUTIONS 2021 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2022	15-oct-22	du 7 au 11 novembre

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Laurent Chanteux, Forges, 85 (23/06)
Lucas Radermacher, Oeveren, 5/D (27/06)
Martin Crepin, Horren, 1 (29/06)
Chloé Juffern, rue des Abeilles, 2 (12/07)
Elliott Slepsow Stauffert, place Thomas Palm,
23/01 (29/07)
Gaspard Leonard, rue Plein-Vent, 55 (4/08)
Merline Etienne Thomas, route d'Eupen, 135
(6/08)

Décès

Antonio Alchapar, rue des Millepertuis, 7/1
(12/06)
Manfred Martis, époux de Gabriele Hildegard, clos
des Jonquilles, 21 (17/06)
Fabienne Georis, vve de Christian Dohogne,
chemin du Ruyff, 24 (22/06)
Francine Breuer, rue du Pensionnat, 7 (28/06)
Karl Gobourg, veuf de Catherine Alberte,
Heggen, 36 (4/07)
Suzanne Beckers, rue du Pensionnat, 7 (14/07)

Anne Theek, vve de Nicolas Lambert, rue
Longue, 39 (16/07)

Josephine Corman, vve de Nicolas Scheen rue
du Pensionnat, 7 (25/07)

Marcel Wintgens, époux de Christine Gerarts,
route Jean XXIII, 26 (30/07)

Freddy Manguette, veuf de Mariette Lamarche,
rue Longue, 12 (2/08)

Daniel Brandt, rue de l'Eglise, 2 (2/08)

Maria Noel, vve, Roereken, 6 (08/08)

Mariage

Patrick Sebastian et Caroline Hermann,
rte d'Eupen, 154 (18/06)

André Schynts et Marie Lemeunier,
Honthem, 19 (25/06)

Offerman Florent et Virginie Colin,
rue des Abeilles, 8 (2/07)

Bürsa Bozkurt et Enes Zararsiz,
Runschen, 24 (11/07)

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.



05.06.1953 + 14.07.22

Vos témoignages et vos marques de
sympathie après la disparition de
SUZANNE nous ont profondément
touchés.

**Au nom de toute la famille, nous vous
remercions très sincèrement.**



TONTE DES PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le
fait que l'usage des tondeuses et de
tout engin bruyant est

**INTERDIT DURANT TOUTE LA
JOURNÉE LES DIMANCHES ET
JOURS FÉRIÉS**, ainsi que les
autres jours entre 20h et 8h.

(Article 132.2 de l'Ordonnance de police
administrative adoptée par le Conseil
communal)



WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21 B-4840 WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen Tél. :

087/76.01.28 0477/92.21.40

aledebaelen@gmail.com

Lundi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Mardi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Jeudi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'ALE reçoit jusqu'à nouvel ordre uniquement sur rendez-vous. Le mercredi, il est possible de joindre l'ALE de Limbourg au 087/76.04.09 ou au 0477/92.21.40



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be



VOTRE TERRAIN A ÉTÉ TOUCHÉ PAR LES INONDATIONS ?

Des boutures de renouées asiatiques s'y sont peut-être installées et peuvent encore être éliminées facilement !

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques envahissantes qui se développent principalement sur les berges des cours d'eau et dans les terrains vagues. Elles y forment des massifs impénétrables enracinés en profondeur dans le sol. Ils étouffent toutes les autres plantes et sont très difficiles à éliminer.

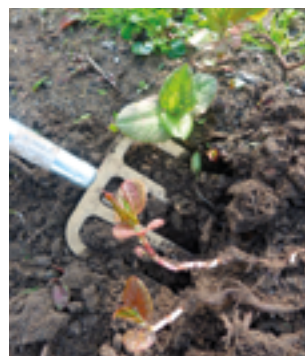
Suite aux inondations de juillet 2021, de nombreux fragments de racines et de rhizomes de renouées ont été arrachés des berges et se sont disséminés dans les zones sinistrées. Ils donnent naissance à de petites boutures, parfois retrouvées en grand nombre dans les jardins proches des cours d'eau. **En absence d'intervention, ces boutures vont s'enraciner progressivement dans le sol et former autant de nouveaux massifs dans des zones autrefois dépourvues de renouées.**



IL FAUT AGIR MAINTENANT

Les boutures de renouées ne s'enracinent pas tout de suite en profondeur dans le sol et peuvent être assez facilement éliminées durant les 2 premières années faisant suite aux inondations (en 2022 et 2023). **Si votre jardin a été touché par les inondations, ne tardez pas à le parcourir et à vous mettre en quête d'éventuelles boutures de renouées à éliminer.**

Les boutures doivent être extraites avec leurs racines à l'aide d'une fourche-bêche ou d'un piochon pour être sûr de ne rien laisser dans le sol, avant de les rassembler dans un sac. Le matériel végétal peut ensuite être éliminé avec les déchets verts au parc à conteneurs ou être incinéré. Il peut également être placé dans des sacs poubelles avec les ordures ménagères. Mais il ne doit pas être déposé dans votre compost domestique car la renouée risquerait de s'y installer.



Bon à savoir : Les massifs denses de renouées qui repoussent dans les zones décapées par les inondations ne peuvent malheureusement pas être éliminés par arrachage manuel à cause de la grande quantité de rhizomes présents dans le sol sous-jacent. Il est conseillé de ne pas agir sur ces massifs anciens pour éviter toute propagation supplémentaire de la plante.

A noter : le SPW ARNE et les contrats de rivière organisent actuellement une campagne d'inventaire des renouées le long des cours d'eau fortement impactés par les inondations. En 2022 et 2023, cet inventaire sera suivi d'une campagne d'arrachage réalisée en zone naturelle et agricole (mais pas dans les jardins des particuliers) par la société Bois et Travaux. **N'hésitez pas à prendre contact avec votre contrat de rivière pour signaler l'apparition de boutures sur ces terrains.**

**En savoir plus sur l'arrachage précoce
des renouées asiatiques**

<http://biodiversite.wallonie.be/renouees>



- **CR Amblève :** 0474/ 57 44 74 (crambleve@gmail.com)
- **CR Lesse :** 0472/ 74 43 35 (info@crlesse.be)
- **CR Ourthe :** 086/ 21 08 44 (cr.ourthe@skynet.be)
- **CR Vesdre :** 0471/ 32 51 14 (renouees@crvesdre.be)



Éditeur responsable : Bénédicte Heindrichs
Avenue Prince de Liège 15 à 5100 Namur (Jambes)
Photos : SPW / Etienne Branquart / Florence Haegheghe - Dépoté légal - Q/2022/11802/67





Balades Clean Walker ramassage déchets



LE GRAND NETTOYAGE DE BAELEN-MEMBACH (2022)

IL Y A DU BOULOT !

POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NOUS ORGANISONS DES BALADES RAMASSAGE DÉCHETS DANS LE BUT DE PRÉSERVER AU MIEUX L'ÉTAT DE NOS ROUTES, CHEMINS, SENTIERS DE CAMPAGNE ET AINSI CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE.

Cette année, nous lançons nos actions le premier weekend du mois d'avril. Le Grand nettoyage de printemps organisé par l'asbl **Be Wapp** aura lieu les 5, 6, 7 et 8 mai 2022

Rappelons qu'il s'agit d'une action en extérieur ; aussi nous préviendrons de très petits groupes (max. 4 personnes) si la situation sanitaire l'impose.

Pour cette quatrième édition, nous vous annonçons quelques dates à inscrire dans votre calendrier : des balades mensuelles sont prévues chaque premier dimanche du mois entre avril et septembre.

📅 Le **dimanche 4 septembre** de 10 heures à 12h30.

📍 RDV dans le parc communal de Baelen.

Modalités concernant toutes les balades : chasubles, gants et sacs poubelle seront mis à votre disposition. Si vous détenez des pinces et/ou des bottes n'hésitez à les emporter.

En espérant vous voir nombreux et motivés à tous ces événements ! Pour tout autre renseignement ou actualité, consultez la page Facebook Clean Walker Baelen-Membach.

L'ÉQUIPE CLEAN WALKER BAELEN MEMBACH.

(Groupe de travail sur la propreté publique)

Personne de contact : **Cindy Bours**

Par mail : **cindy.bours@Baelen.be**

Par téléphone : **0498/40.19.57**

MERCI DE NE PAS DEPOSER VOS VIDANGES
(OU TOUT AUTRE TYPE DE DECHET !)
AU PIED DES BULLES SI CELLES-CI SONT REMPLIES !!



➔ 5 SITES SUR LA COMMUNE:

A BAELEN :

- PARC COMMUNAL (RUE DE L'ÉGLISE)
- HONTHEN (A HAUTEUR DU N° 17 - DU CÔTÉ OPPOSÉ)
- CHEMIN DE LA JOIE (PARKING DU CIMETIÈRE)

A MEMBACH :

- RUE DES FUSILLES (ENTRÉE DE LA RUE - SUR LA GAUCHE)
- RUE DU MOULIN (AU VERGER PIERRE WINTGENS)

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !

LA PROPRETE PUBLIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

MARCHE NORDIQUE À BAELEN

DÈS LE 18 SEPTEMBRE
**LES
DIMANCHES
À 9H**

PARC COMMUNAL DE BAELEN
Inscription obligatoire
sur www.baelen.be -
places limitées

La vie grandeur nature

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradél au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève,...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.



CROIX ANCIENNES DU CIMETIÈRE DE BAELEN

À L'ARRIÈRE DU CHŒUR DE NOTRE ÉGLISE DE BAELEN, DANS LE POURTOUR DE L'ANCIEN CIMETIÈRE, DES CROIX ANCIENNES ONT ÉTÉ REGROUPEES ET FIXÉES LE LONG DU TALUS EN DIRECTION DU NORD-EST. LE SITE A ÉTÉ RESTAURÉ ET UN PANNEAU DIDACTIQUE PERMANENT EST DÉSORMAIS PLACÉ.

Ce panneau reprend les informations suivantes : noms des défunts, les lieux et les dates de décès, les professions, ...

Vous pouvez vous référer au petit panneau CROIX 31 pour le sens de lecture des informations

Pour plus d'informations, vous pouvez reprendre l'info communale numéro 426 ou vous rendre sur notre site communal <https://www.baelen.be/loisirs/histoire/baelen-a-travers-les-ages/croix-anciennes-du-cimetiere-de-baelen>

CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles gratuitement à TOUS !

Les prochaines permanences auront lieu tous les troisièmes vendredis du mois* :

- ✓ **Vendredi 16/09/2022** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 14/10/2022** de 10 à 11 heures* attention, deuxième vendredi !
- ✓ **Vendredi 18/11/2022** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 16/12/2022** de 10 à 11 heures





Fonds Social Chauffage

On a tous droit à un
foyer chaleureux,
non?



LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE AIDE LES MÉNAGES AVEC UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE POUR COMPENSER LA FORTE HAUSSE DES PRIX D'ÉNERGIE.

L'ASBL FONDS SOCIAL CHAUFFAGE INTERVIENT PARTIELLEMENT DANS LE PAIEMENT DE LA FACTURE DE CHAUFFAGE DES PERSONNES QUI SE TROUVENT DANS UNE SITUATION FINANCIÈRE DIFFICILE. POUR AVOIR DROIT À CETTE ALLOCATION, VOUS DEVEZ SATISFAIRE À CERTAINES CONDITIONS.

LA HAUSSE DES PRIX D'ÉNERGIE EST SOURCE DE PROBLÈMES AUPRÈS DE NOMBREUX MÉNAGES

Nous n'avons probablement pas besoin de vous dire que les prix de l'énergie augmentent fortement. Les coûts du logement, des transports et de l'alimentation sont de plus en plus élevés et il est très difficile de joindre les deux bouts chaque mois. C'est peut-être aussi le cas pour vous.

Pour de nombreuses familles et personnes seules, les augmentations de prix se font sentir directement dans le porte-monnaie, mais ce sont les personnes à faibles revenus qui sont les plus touchées par ces augmentations. Le chauffage de votre logement est le poste de dépense le plus important dans votre facture énergétique.

POUEZ-VOUS BÉNÉFICIER D'UNE ALLOCATION ?

La facture énergétique d'un ménage peut sembler très différente de la facture d'un autre ménage. On peut se chauffer avec plusieurs sources de chaleur comme par exemple le gaz, l'électricité, le gasoil de chauffage, le gaz propane, etc. Aussi, les conditions des contrats de livraison peuvent être très différentes.

Entretemps, le gouvernement a pris diverses mesures pour réduire la facture énergétique des ménages. Pour vous aider, le Fonds Social

Chauffage a créé 'Demandez à Mina', un outil pratique sur son site web. Avec quelques questions-réponses, l'assistante digitale Mina vous aidera à trouver les aides auxquelles vous avez droit.

LES ALLOCATIONS DU FONDS SOCIAL CHAUFFAGE ONT ÉTÉ AUGMENTÉES

Le Fonds Social Chauffage accorde lui aussi des allocations d'énergie, mais spécifiquement pour des utilisateurs de gasoil de chauffage ou de gaz propane qui se trouvent dans une situation précaire.

Avec la hausse des prix d'énergie, le gouvernement a récemment décidé d'augmenter ces allocations afin de les ajuster au prix actuel du mazout. Le montant maximal de l'allocation est passé de 20 à 36 centimes par litre en fonction de votre prix. En outre, la quantité maximale pour laquelle une indemnité peut être accordée est augmentée de 1500 litres à 2000 litres par an. Ceci, pour remplir une citerne à mazout ou de gaz propane.

Les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage ou du pétrole lampant (type c) acheté à la pompe en petites quantités ou en bidons, peuvent compter sur une augmentation de allocation forfaitaire de 210 euro/par an à 456 euro/ par an.

Les demandes d'allocation du Fonds Social Chauffage devons se faire via le CPAS de votre commune.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CHEQUE MAZOUT DE 225 EURO !

En plus de l'allocation du Fonds Social Chauffage (destinée aux personnes en situation financière précaire), le gouvernement a prévu un chèque mazout de 225 euro pour tous les utilisateurs de mazout et/ou propane – en vrac.

Afin de bénéficier de ce chèque, vous devez introduire votre demande via l'application du SPF Economie.

Et n'oubliez pas que, le cas échéant, vous pouvez cumuler les deux demandes afin de réduire au maximum votre facture énergétique !

Plus d'infos : www.fondschauffage.be

je cours
pour ma forme

Commune de
Baelen

SESSION DE 12 SEMAINES
Mercredi à 19h00 et dimanche à 10h
Cinq niveaux
Reprise le 14 septembre

**Inscriptions
ouvertes**

CE MERCREDI 14 SEPTEMBRE, JE COURS POUR MA FORME REPART POUR DOUZE SEMAINES DE PLAISIRS SPORTIFS EN TOUTE DÉCONTRACTION À BAELEN !

Les inscriptions se font uniquement via le formulaire disponible sur www.baelen.be

Pour cette nouvelle session, cinq niveaux vous sont toujours proposés : 0-5 km, 4-8 km (programme 5-10 adouci), 5-10 km, 7-10 km (programme 5-10 renforcé) et 10+.

Les objectifs du programme peuvent être résumés en deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !

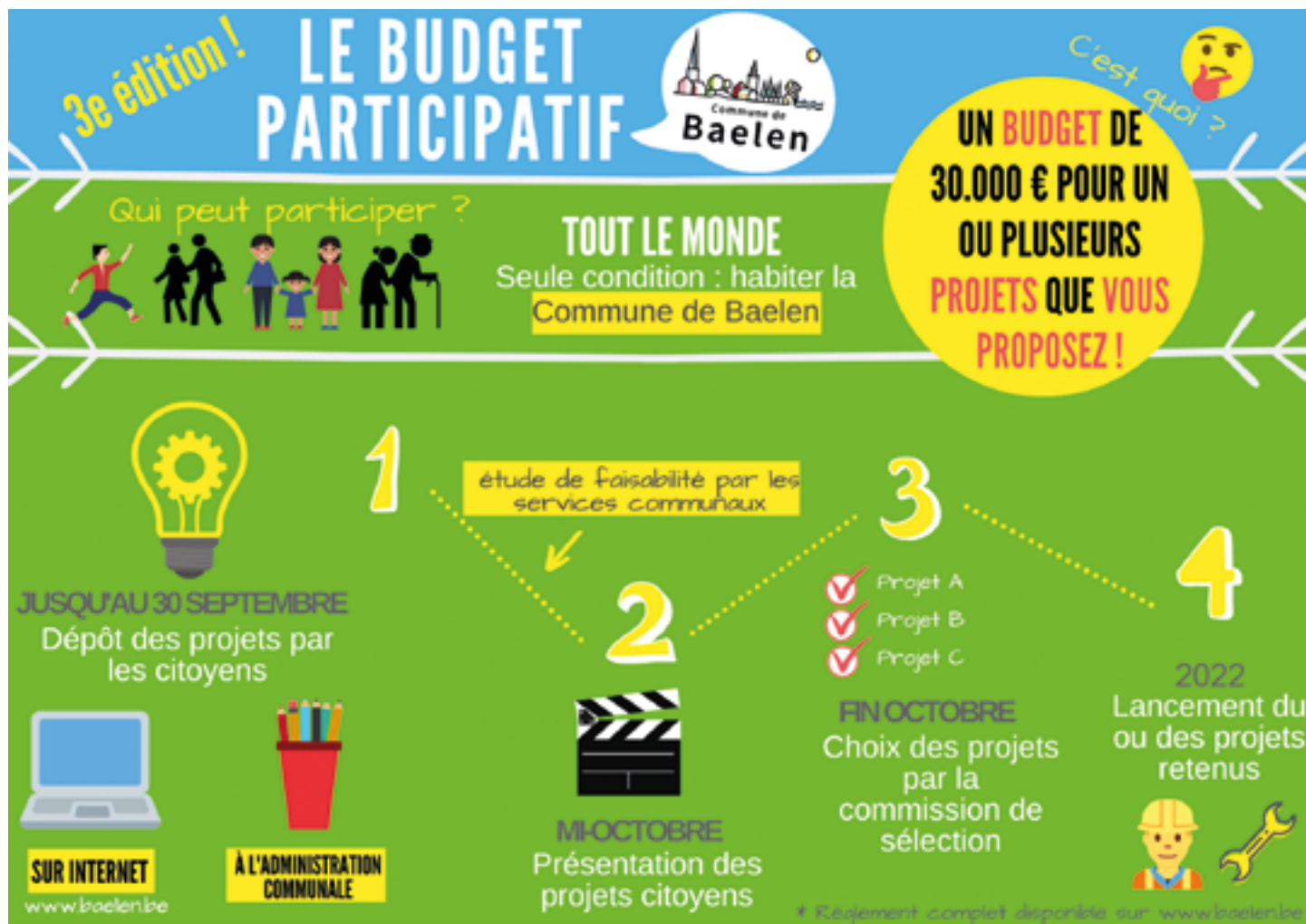
Infos pratiques :

Lieu de rendez-vous : **Parc communal de Baelen (près de l'église)**

Quand : **Les mercredis à 19h et dimanches à 10h pendant 12 semaines à partir du mercredi 14 septembre**

Combien : **40 €/personne** (comprend une assurance et 2 séances encadrées/semaine)

Besoin de plus d'infos ? arnaud.scheen@baelen.be



BUDGET PARTICIPATIF

DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS !

Engagée dans une démarche de démocratie participative, la commune de Baelen donne l'opportunité aux Baelenois et Membachois d'élaborer des projets d'initiative citoyenne. Un budget de maximum 30 000 euros est prévu à cet effet.

Vous êtes un club, une association, un groupement informel de citoyens et vous avez des idées pour votre village ou votre quartier ? Alors n'hésitez plus et proposez votre projet !

MODE D'EMPLOI

Quels types de projets proposer ?

Pour être retenus, les projets devront répondre aux conditions suivantes :

- ✓ rencontrer l'intérêt général
- ✓ être localisés sur le territoire de la commune et apporter une plus-value à ce territoire
- ✓ respecter scrupuleusement les règles d'engagements d'un crédit du budget extraordinaire. En cas de doute, des informations pourront être fournies par l'administration communale
- ✓ relever des compétences communales
- ✓ être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- ✓ être soutenus par au moins 10 personnes du quartier/de l'association concerné(e) par le projet

LA DATE LIMITE POUR LA REMISE DES PROJETS EST FIXÉE AU 30 SEPTEMBRE 2022.

Les projets déposés seront analysés par la commission de sélection et les porteurs de ces projets seront invités à venir les présenter. La commission de sélection choisira ensuite les projets qui seront retenus en veillant à respecter le règlement mentionné ci-dessous.

Le règlement complet, ainsi que le formulaire de présentation des projets sont téléchargeables sur le site www.baelen.be. Une version papier de ces documents peut également être demandée à l'administration communale durant les heures d'ouverture.



Espace des Rencontres **BAELEN**

DIMANCHE
11/9
2022
DE 10H À 16H



**DURANT LE MARCHÉ,
VENEZ PASSER UN
BON MOMENT LORS D'UN
DE NOS ATELIERS :**

- ✓ Fabrique tes cosmétiques naturels avec Nat'essentielle
- ✓ Atelier floral avec Viens on sème
- ✓ Atelier cocktails avec Bar à Ju !

Infos et inscriptions bientôt sur
www.baelen.be
et sur l'événement Facebook !



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.baelen.be



Devenir **famille d'accueil**, c'est changer la vie d'un enfant.

- ♥ Vous aimez les enfants ?
- ♥ Vous êtes disponibles ?
- ♥ Vous avez envie de vivre une aventure humaine formidable ?

Nous avons besoin de vous. Nous recherchons des familles d'accueil pour des enfants de tout âge.

N'hésitez pas à contacter notre service pour plus d'informations, cela n'engage à rien.

☎ **087/22.18.18** ✉ secretariat@famillesaccueil.be



Aider un enfant en difficulté et l'accueillir chez soi : c'est possible !

De nombreux enfants vivent des situations familiales tellement difficiles qu'il faut envisager pour une période plus ou moins longue un éloignement de leur milieu familial.

Actuellement, près de 7000 enfants sont éloignés de leurs parents à plus ou moins long terme. Des séparations suite à des décisions de justice ou des problèmes médico-sociaux-psychologiques qui empêchent les parents de remplir leur rôle. Ces enfants fragilisés – seuls ou en fratrie – ont besoin plus que n'importe qui d'un foyer pour retrouver un équilibre, un accompagnement humain et aimant pour bien grandir. Bref, toutes ces choses dont un enfant a besoin et que vous pourriez lui offrir. Si vous avez du temps, une situation familiale stable, si vous avez envie d'apporter à un enfant toute

l'attention dont il a besoin dans le respect de son identité, de sa personnalité, de son histoire, si vous avez envie de vivre une aventure particulière et enrichissante, **ce projet est peut-être pour vous. N'hésitez pas à contacter notre service pour plus d'informations.**

Notre service est agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles et est spécialisé dans l'évaluation et la préparation des candidats à l'accueil, dans l'appareillement du projet de l'enfant avec le projet de la famille candidate et dans l'accompagnement des accueillants, des enfants et de leur famille.

♥ **Et la suite ?**

Tout d'abord, un entretien d'information vous sera proposé et vous apportera les réponses à vos questions. Ensuite, différentes rencontres chez vous et au service seront organisées, au travers d'une relation de confiance et d'authenticité de part et d'autre.



LE TUTEUR ÉNERGIE EST À VOS CÔTÉS FACE À L'AUGMENTATION DES COÛTS DE VOS CONSOMMATIONS

VOUS N'ÊTES PAS SEULS FACE À LA MONTÉE DU PRIX DE L'ÉNERGIE !

Pas mal de mesures et d'aides sont mises à disposition de tout un chacun, que ce soit au niveau fédéral ou régional, et ce, de manière automatique. Au niveau communal, il est bon également de savoir qu'un Tuteur en énergie est à votre service gratuitement.

Vous pensez avoir droit au tarif social mais vous ne connaissez pas la procédure d'octroi ?

Vous vous demandez quand et comment vous allez percevoir les aides auxquelles vous avez droit ?

Vos factures d'énergie s'entassent et vous cherchez une solution pour les payer ?

Vous êtes un peu perdu face à tous ces fournisseurs d'énergie, et vous cherchez le moins cher ?

Vous êtes à la recherche d'outils pour diminuer vos factures d'énergies et vous désirez des conseils sur votre logement ou vos habitudes de consommateurs ?

Vous avez du mal à communiquer avec votre propriétaire ? Ou en tant que propriétaire, vous cherchez des alternatives énergétiques ?

Qu'en est-il de toutes ces lois qui sont en train de tomber sur le gaz, le mazout ou l'électricité ?

Vous constatez une surconsommation d'eau et vous ne savez pas comment régler le problème ?

Avez-vous droit à des primes pour votre projet d'isolation, et vers qui vous tourner ?

Vous cherchez de l'aide pour relever vos index ou vous expliquer comment fonctionne un compteur à budget ? ...

Toutes ces questions liées à l'énergie peuvent être posées au Tuteur énergie de votre commune. Il prendra également soin de vous conseiller sur des points auxquels vous n'avez peut-être pas pensé. De même, bien qu'il ne remplace pas un auditeur du logement, il peut, à l'aide de matériels de mesures et de détection, déceler ce qui est améliorable dans votre logement, et vous orienter ensuite vers les services de primes sur investissement.

Au besoin, il peut également vous fournir gratuitement du petit matériel permettant d'économiser l'énergie.

Votre Tuteur énergie, SÉBASTIEN BERTRAND, est disponible au 0492/76.88.08 ou au 087/32.41.30. Il peut également vous recevoir sur rendez-vous, ou se déplacer à votre domicile.

Tous les services en lien avec l'énergie qu'il fournit sont gratuits !



FIXMYSTREET WALLONIE : AMÉLIORONS ENSEMBLE L'ESPACE PUBLIC DE NOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS

DÉPÔT CLANDESTIN, BULLE À VERRE REMPLIE, POUBELLE PUBLIQUE ENDOMMAGÉE, SIGNALEMENT DES PROBLÈMES CYCLABLES, IL N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT POUR LE CITOYEN DE SAVOIR VERS QUI SE TOURNER POUR SIGNALER LES PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'ESPACE PUBLIC. C'EST POURQUOI LA COMMUNE DE BAELEN A DÉCIDÉ D'UTILISER **FIXMYSTREET WALLONIE**, À PARTIR DU 8 JUILLET 2022.

FixMyStreet Wallonie est une application développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Un site internet permet également aux personnes qui ne disposent pas de smartphone de signaler les problèmes qu'elles rencontrent. L'application et l'accès au site sont gratuits tant pour les communes wallonnes que pour leurs citoyens.

FixMyStreet Wallonie permet d'impliquer les Wallons de manière active dans le signalement de différents types de dégradations liées à la propreté publique, qu'il s'agisse d'encombrants rencontrés dans un endroit reculé, d'une poubelle domestique non ramassée ou encore de graffiti.

« L'espace public nous appartient, comme il appartient à tous, et nous voulons, par ce projet collaboratif et participatif, associer l'ensemble des citoyens de notre commune à l'amélioration de leur cadre de vie ».

L'application permet de centraliser les signalements en un seul endroit au sein des services communaux. L'outil géo-localise automatiquement le problème rencontré dans l'espace public et, en fonction de la nature du signalement, le service compétent chargé de son traitement en est averti. Une fois la demande acceptée, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu.

COMMENT FIXMYSTREET WALLONIE FONCTIONNE-T-ELLE ?

1. Téléchargez et installez l'application sur votre smartphone ou tablette
2. Créez un compte
3. Déclarez un problème via l'app. Pour ce faire, activez la géolocalisation sur votre appareil, prenez une photo et donnez quelques brèves informations sur le problème rencontré. Pour les personnes qui ne disposent pas d'un smartphone, rendez-vous sur le site www.fixmystreetwallonie.be.
4. Appuyez sur « Envoyer ».
5. Déclaration envoyée ! Le gestionnaire communal va la traiter.
6. Suivez l'évolution de votre déclaration via l'application ou le site internet. Vous recevez une notification quand le problème est résolu.

L'application FixMyStreet Wallonie est téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store.

Elle est gratuite pour les communes ainsi que pour les utilisateurs. plus d'informations sur www.baelen.be



UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

L'OPÉRATION « **ÉTÉ SOLIDAIRE** » PERMET AUX JEUNES DE 15 À 21 ANS D'ÊTRE SENSIBILISÉS À LA SOLIDARITÉ, DE RÉALISER DES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE RENDRE SERVICE À LA POPULATION PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ MOYENNANT RÉTRIBUTION.

Cet été, à Baelen, 6 jeunes ont eu la possibilité de travailler ! Ils se sont attelés à la rénovation de la plaine de jeux à Membach ainsi que du Bailus et le Foyer Culturel à Baelen.

Vous pouvez découvrir à travers les photos tout le travail accompli et toujours avec la motivation.

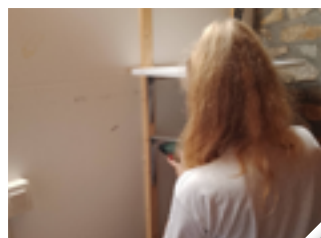
En plus de permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail de façon valorisante, cette expérience les incite à embellir différents lieux sur la commune.

Merci aux jeunes, merci aux service travaux et à Frédéric Lange (coordonateur du Bailus) pour l'encadrement et le savoir-faire.

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU FOYER CULTUREL



RÉNOVATION DU BAILUS



LES PLAINES DE VACANCES DE BAELEN

« DANS UN CENTRE DE VACANCES... LE MOT VACANCES PREND TOUT SON SENS : IL S'AGIT BIEN DE SOUFFLER, DE SE DÉTENDRE, DE PRENDRE DU BON TEMPS ET SURTOUT DE S'AMUSER... »

Cet été, à Baelen, 5 semaines de stage étaient organisées pour le plus grand bonheur des enfants.

Au menu : balade, chasse aux trésors, peinture, cuisine, bricolage, jeux d'eau...

Les animateurs, motivés et passionnés, ont réalisé de nombreuses activités pour permettre aux enfants d'apprendre tout en s'amusant. **Merci à tous les animateurs et merci aux parents pour leur confiance.**





DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

7. FINANCIER AUX AMANDES ET À LA FRAMBOISE

10 FINANCIERS 30 MIN. + 30 MIN. FACILE

Il vous faut :

- 230 g de sucre de canne - 150 g d'amandes concassées - 125 g de beurre noisette - 100 g de framboises - 90 g de poudre d'amandes - 90 g de farine - 8 blancs d'œufs - 10 g de poudre à lever.

1 moule à financiers. Pour cette recette, nous avons utilisé un moule à cupcakes.

www.intradel.be/collations/financier

Aux fourneaux !

1 Préchauffez le four à 150 °C.

2 Dans un saladier, mélangez le sucre de canne, la poudre d'amandes, la farine et la poudre à lever.

3 Ajoutez le beurre noisette froid puis incorporez progressivement les blancs d'œufs.

4 Dressez 2 framboises dans le fond du moule graissé et fariné. Remplissez de pâte et garnissez d'amandes concassées.

5 Enfournez dans un four ventilé préchauffé à 150 °C pendant 30 minutes. Laissez refroidir et démoulez.

Comment faire un beurre noisette ?

Faites fondre du beurre dans un récipient relativement large sur un feu régulier. Dès que le beurre arrête de mousser, il se met à chanter. Lorsque le beurre prend une couleur « chaton clair » et dégage une odeur de noisette, versez le beurre dans un récipient froid au travers d'une passette pour stopper la cuisson et laissez refroidir.

Regarder la vidéo

UTILISEZ LES MOULES QUE VOUS AVEZ DANS VOS ARMOIRES ET VARIEZ LES PLAISIRS DES FRUITS EN FONCTION DES SAISONS. PAR EXEMPLE, REMPLACEZ LES FRAMBOISES PAR DES POIRES.

Les collations zéro déchet - 12

En un clic, tout peut changer

Donneur d'organes ? Ou pas ?

clicpourledondorganes.be

ENQUÊTE PUBLIQUE PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE

LES NITRATES DANS L'EAU, TOUS CONCERNÉS, TOUS IMPLIQUÉS.

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS VIA LE SITE WEB :
ENVIRONNEMENT.WALLONIE.BE/ENQUETEPUBLIQUE-PCGA
DU 16/08/2022 AU 30/09/2022

OU REMETTES VOTRE AVER À VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE AUX HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE.
OU UN REMEDI-VOUS À DÉTERMINER AVEC LA PERSONNE DE CONTACT SUIVANTE :

La nitrates est le constituant principal des nitrates.
Ces nitrates, naturellement présents dans l'eau, sont responsables de la croissance des plantes, provoquant des blooms algues et des algues et des algues.
Mais que la concentration en nitrates dans l'eau soit à un niveau acceptable, la présence de nitrates impose aux agriculteurs de l'azote d'être gérée de manière responsable.
L'usage des fertilisants en agriculture.

En Wallonie, il s'agit du Programme de gestion durable de l'azote ou PGDA.
Le PGDA doit être mis en œuvre.

AVERTISSEMENT-EXTRAIT DE RÔLE EN MATIÈRE DE PRÉCOMPTE IMMOBILIER

CETTE ANNÉE, AFIN DE POURSUIVRE LA DIGITALISATION DE SON ADMINISTRATION ET DE FACILITER LA VIE DES CITOYENS WALLONS, LE SPW FINANCES PROPOSE À CES DERNIERS DE RECEVOIR LEUR AVERTISSEMENT-EXTRAIT DE RÔLE EN MATIÈRE DE PRÉCOMPTE IMMOBILIER DE MANIÈRE NUMÉRIQUE VIA LEUR EBOX.

L'eBox est une boîte aux lettres électronique, personnelle et sécurisée, permettant aux citoyens de recevoir en ligne des documents officiels des organismes gouvernementaux. Concrètement, le SPW Finances placera l'avertissement extrait de rôle du citoyens dans son eBox personnelle et il sera alors directement averti par email afin d'aller le consulter.

Les informations relatives à l'activation (nécessaire) de l'**eBox** sont disponibles via ce lien : <https://finances.wallonie.be/home/actualites/actualites/ebox.html>.





LA PAROISSE DE MEMBACH ET SON ÉGLISE SAINT- JEAN-BAPTISTE FÊTENT LEURS 300 ANS!

**L'OCCASION D'EFFECTUER UN RETOUR EN ARRIÈRE POUR
DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE SON HISTOIRE ET
SON ÉVOLUTION AU FILS DES ANS.**

1719 – 1722**DES PREMIERS POURPARLERS À LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE**

À l'origine, la communauté de Membach dépend au spirituel de la paroisse de Baelen et l'église Saint-Paul lui sert de lieu de culte pour les baptêmes, les mariages, les funérailles ainsi que les inhumations dans le cimetière baelenois. Prétextant un accroissement de la population locale mais aussi la distance séparant les deux entités, les Membachois, au début du XVIII^e siècle, manifestent leur intention d'ériger un édifice religieux ainsi qu'un cimetière au sein de leur communauté.

*Intérieur de l'église.*

Commencent alors des discussions entre le curé de Baelen et les représentants désignés par la communauté membachoise. Celle-ci pour appuyer sa demande, fait appel à un notaire qui, le 9 décembre 1718, enregistre le témoignage de deux personnes qui ont chronométré le temps parcouru entre le centre de Membach et l'église de Baelen.

Un autre document appuie la requête. Il met l'accent sur les arrivées tardives du curé de Baelen lorsque les paroissiens lui demandent son assistance. Ainsi en septembre 1719, Jean Wintgens serait mort sans les secours de la religion ! À nouveau, un notaire enregistre ce cas grave. Cependant, le curé de Baelen réfute en bloc les propos qui lui parviennent.

Après de nombreuses réunions et autres discussions, appuyées notamment par Johann Lindenlauff, seigneur de Membach, la communauté adresse une requête auprès des autorités compétentes qui lui accordent, enfin, le droit de construire une église.

Une réunion a lieu au presbytère de Baelen, le 16 août 1720, en présence de l'abbé de Rolduc, d'une délégation membachoise et d'un commissaire impérial. A l'issue de cette réunion, l'abbé accepte la construction de l'édifice mais il se réserve le droit d'y nommer les curés. Les fidèles de Membach devront encore faire leurs Pâques en l'église mère de Baelen et lui payer quelques menus droits.

De leur côté, les habitants de Membach prennent en charge les frais de la construction et de l'entretien de leur église. Ils assumeront également la construction d'un presbytère pour y loger le prêtre qui leur sera désigné.

Enfin, le 11 octobre 1720, l'empereur Charles VI (père de Marie-Thérèse d'Autriche) signe l'autorisation de construire une église à Membach. Début 1721, commencent enfin les travaux qui dureront plusieurs mois pour s'achever au courant de l'année 1722.

Le 15 octobre 1722, l'église est consacrée sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. C'est aussi à cette époque que la communauté de Membach est érigée en rectorat avec la présence à demeure d'un curé qui devra tenir à jour les registres de baptêmes, de mariages et de décès. Il faudra encore attendre l'année 1803 pour voir Membach accéder au statut de paroisse indépendante et détachée définitivement de celle de Baelen.

*Eglise de Membach carte postale de 1907.***1884****CONSTRUCTION DE LA TOUR ET DU CHŒUR DE L'ÉGLISE**

L'église est en bien mauvais état ! Le plafond et la toiture sont délabrés et la disposition vicieuse des charpentes supportant les cloches menace de ruine une partie de la nef. Des réparations urgentes s'imposent !

Pour la première fois également, l'église est devenue trop petite pour contenir tous ses fidèles. Face à cette situation, des réparations jumelées à un agrandissement de l'édifice sont envisagés.

Une première extension du bâtiment est prévue par la construction d'un nouveau chœur en forme d'arc. Vu la pression exercée par le support des cloches sur l'ensemble du vaisseau, il faut finalement se résoudre à consolider le bâtiment par la construction d'une tour, complétant ainsi de façon heureuse l'édifice en y ajoutant le porche, le jubé et le beffroi au-dessus.

Par ces travaux, exécutés grâce au soutien financier de la commune, l'église reçoit en 1884 l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui encore.

1890 – 1930**DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS, UNE GUERRE, UN NOUVEAU PRESBYTÈRE ET UN NOUVEAU CIMETIÈRE**

En 1911, un violent orage accompagné de pluies diluviennes provoque des inondations. Les eaux n'épargnent pas l'église dont elles envahissent le chœur et la nef. Les dégâts occasionnés sont réparés grâce à un don de la Société Saint-Jean.

L'abbé en place en 1911 (J. Wetter), trouve le presbytère dans un état lamentable. Après de nombreuses démarches auprès des autorités



Église de Membach en 1919 - Ed. Jos Schyns

communales, l'ancien presbytère datant de 1722 et s'élevant derrière l'église est détruit. En 1914, un nouveau est construit à quelques pas de là. Le choix du nouvel emplacement semble avoir été déterminé par le souci de réserver l'espace derrière l'église à un éventuel agrandissement qui pourrait s'avérer un jour nécessaire.

En 1926, une collecte auprès de tous les habitants est organisée en vue de la restauration de la peinture de l'église. Le magnifique résultat de cette quête est une nouvelle preuve éclatante de l'attachement des habitants à leur église. Les travaux sont effectués en 1927 : peinture du plafond, des frises de l'autel et partiellement des murs ; réparation des orgues et de la toiture, ainsi que l'amélioration des conduites électriques qui avaient été placées quelques années auparavant.

En 1930, le nouveau cimetière est réalisé. C'est en 1954 que l'ancien cimetière désaffecté et tombant en ruine, sera détruit.

1945 - 1972

L'ÉVOLUTION DE L'APRÈS-GUERRE

En 1949, l'église connaît une nouvelle grande restauration de son intérieur. Dès 1950, on procède à la modernisation des installations de chauffage et à l'électrification des cloches et de l'horloge. Les chaises situées auprès des confessionnaux sont remplacées par des bancs pour enfants. Une nouvelle porte d'entrée en fer est installée.

L'ancienne sacristie, tombant en ruine depuis 1939, est détruite pour faire place à un nouveau bâtiment, parachevant ainsi les travaux d'aménagement entrepris par la commune autour de l'église après la disparition du vieux cimetière.



Église de Membach en 1960 photo de Lander Eupen

1972

MEMBACH FÊTE LE JUBILÉ DE SA PAROISSE

Le 15 octobre 1972, la paroisse de Membach fête son 250^{ème} anniversaire.

Cette journée sera l'occasion de remercier les fidèles et tous ceux qui ont œuvré à son développement.



Le 15 octobre 1972 - Jubilé 250 ans



Entre les deux guerres et son cimetière abandonnée en 1955

Dans le cadre du 300^{ème} anniversaire de la consécration de l'église et de la paroisse Saint-Jean Baptiste, le Conseil de Fabrique de l'église de Membach organise plusieurs activités culturelles au cours du mois de septembre.

Concert, exposition feront le plaisir de tous.

Venez découvrir l'histoire et le patrimoine de ce bel édifice.



300^{ème} **ANNIVERSAIRE** **1722 - 2022**

DE L'EGLISE ET DE LA PAROISSE DE MEMBACH

Dans le cadre du 300^{ème} anniversaire de la consécration de l'église Saint-Jean-Baptiste, le Conseil de Fabrique de l'église de Membach est heureux de vous annoncer ses prochaines activités.

17/09

Concert de la chorale gospel JOYFUL SPIRIT
(groupe de gospel) en l'église Saint-Jean-Baptiste
de Membach à 19h.

18/09

Messe concélébrée par Monseigneur Jean-Pierre Delville,
évêque de Liège, en l'église Saint-Jean-Baptiste
de Membach à 14h.

À l'issue de l'office religieux, **concert donné par Madame Carole Simons,**
professeure de chant. Après le concert, verre de l'amitié en la Salle Saint-Jean.

18/09

Exposition 300 ans de l'église et de la paroisse de Membach
Ouverture de 16 h à 19 h - Entrée libre - Salle Saint-Jean

02/10

Concert du SBBE « Orchestre symphonique »
dirigé par Roland Smeets,
en l'église Saint-Jean-Baptiste de Membach à 16h.

**Invitation cordiale
à toutes et à tous !**



LES FOURMIS ROUSSES (FORMICA RUFA)

1% DE LA TOTALITÉ DES INSECTES CONNUS DANS LE MONDE SONT DES FOURMIS ET NOUS CONNAISSONS 12.000 ESPÈCES. CERTAINES ONT DES AIGUILLONS, D'AUTRES PROJettent DE L'ACIDE, VOIENT BIEN OU SONT AVEUGLES MAIS TOUTES LES ESPÈCES SONT SOCIALES ET VIVENT EN COMMUNAUTÉ AVEC DES OUVRIÈRES SANS AILES.

Notre fourmi rousse de Wallonie connue également sous le nom de fourmi des bois est une espèce comme son nom l'indique particulière des forêts de conifères et de feuillus. Issues d'un ancêtre commun avec les guêpes et les abeilles, les fourmis rousses sont les plus connues de tous et font partie de la famille des hyménoptères. Les ouvrières mesurent de 8 à 10 mm et sont généralement plus grandes que les reines et les mâles. Elles sont composées de 3 parties bien distinctes : la tête, le thorax et l'abdomen. Sur la tête, elles possèdent des yeux composés de multiples facettes qui permettent de voir dans toutes les directions ainsi que des yeux simples. Elles ont des pièces buccales puissantes et très résistantes qui leur servent à dévorer leurs proies. Sur le dessus de la tête, elles possèdent une paire d'antennes couvertes de poils très courts. Ces appendices sont très importants car ils contiennent des terminaisons sensorielles qui jouent un rôle dans la perception du goût, de l'odorat, de l'ouïe et du toucher.

Elles vivent en colonie dans une fourmilière avec une ou plusieurs reines. La fourmilière en forme de dôme est très souvent placée sur une vieille souche d'épicéa exposée plein sud pour profiter au maximum de l'ensoleillement. L'extérieur du dôme est composé d'aiguilles d'épicéa, de débris de feuilles, de brindilles, le tout mélangé avec un peu de résine de manière à maintenir l'étanchéité. À l'intérieur, tout est bien structuré et nous y trouvons plusieurs salles ayant vraiment une fonction particulière. Dans le haut du dôme, se trouve la salle d'incubation. C'est l'endroit le plus chaud. Ensuite, la salle de réserve de nourriture. On y trouve également la couveuse, salle dans laquelle

les fourmis prennent soin des œufs, la crèche où les larves et les nymphes se développent, la salle d'hibernation et enfin au plus bas, la salle de la reine. Dans le dôme, il est important de maintenir une bonne température afin de permettre le bon développement rapide du couvain. Si la température augmente trop, les ouvrières pratiquent alors des ouvertures latérales de manière à ventiler le nid pour faire baisser la température.

Juste avant l'hiver, les fourmis consomment les œufs, les larves et les nymphes puis s'enfoncent vers la salle d'hibernation. La reine privilégiée, va au plus bas dans sa salle personnelle. Toutes les fourmis ralentissent alors leur métabolisme et se calfeutrent pour passer l'hiver. Lorsque la température extérieure descend à -10°, la température intérieure est entre 1° à 2.5°degrés. Quelques-unes des fourmis appelées « *messagères thermiques* » veillent dans le dessus du dôme car elles seront les premières à sortir du nid au printemps. Elles profiteront des premiers rayons du soleil pour se réchauffer, puis descendront pour apporter de la chaleur dans le nid ce qui aura pour but de réactiver les reines et autres ouvrières qui remonteront tout doucement pour reprendre le travail de saison. Les premières tâches seront l'entretien de printemps du dôme, refaire l'étanchéité et éliminer les déchets ainsi que les fourmis mortes pendant l'hiver.

À partir du mois de juin, les premiers œufs pondus par la reine vont donner après 35 jours des fourmis mâles et femelles ailées (futurs reines) qui vont effectuer un vol par une journée chaude et humide afin de s'accoupler. Après l'accouplement, les mâles meurent et les femelles reviennent à la fourmilière. Ayant perdu leurs ailes, elles vont s'installer dans le nid et assurer la reproduction pendant des années grâce à la multitude de spermatozoïdes stockés dans la spermathèque. Les reines vont alors pondre chaque jour une dizaine d'œufs dans la chambre de ponte à l'étage supérieur de la fourmilière. Les œufs ont la taille de 0.5 à 1 mm. Dès qu'ils sont pondus, les ouvrières les transportent dans la salle appelée « *couveuse* » dans le dessus de la fourmilière pour profiter de la chaleur et l'humidité nécessaire à leur développement. Les œufs fécondés donneront naissance à des ouvrières et les œufs non fécondés donneront naissance à des mâles.



Si la température de la fourmilière descend en dessous de 19°, la reine ne sait plus libérer de spermatozoïdes ce qui donnera d'office des individus mâles.

Les fourmis rouges sont omnivores et se nourrissent de petits animaux (33%), de sève (4.5%), de graines et de miellat de pucerons qu'elles capturent. Ce sont les fourmis les plus âgées qui sont chargées de nourrir la colonie car elles sont plus expérimentées pour trouver la nourriture. Lors de leur retour à la fourmilière, elles marquent leur trajet en déposant ce que l'on appelle des « phéromones ». Il s'agit d'une sécrétion produite par les glandes de l'abdomen. Ce marquage sert à retrouver le chemin et à indiquer aux congénères le chemin à suivre pour trouver la source de nourriture. Plus il y a de sécrétions, plus la nourriture est abondante. Bien connu chez les fourmis, c'est l'élevage de pucerons pour récolter le miellat. Etant incapable de prélever la sève des végétaux, les fourmis comptent sur les pucerons qui peuvent prélever la sève avec leur rostre. Les fourmis harcèlent constamment les pucerons qui rejettent le surplus de sève qu'ils ont absorbé. On appelle cela la « trophobie ». Pour récolter le miellat, les fourmis sollicitent les pucerons avec les antennes. Les pucerons se redressent et évacuent par l'anus une gouttelette de précieux nectar que les fourmis récupèrent et stockent dans leur jabot. Elles sont capables de transporter jusqu'à 8 mg de miellat à chaque voyage vers la fourmilière. On estime la récolte annuelle à ± 20 kg.

Chaque colonie vit sa vie en vase clos. Si deux fourmis se rencontrent, elles se tâtent les antennes afin de se reconnaître. Si une des deux ne fait pas partie de la même colonie c'est la bagarre. Elles vont essayer d'immobiliser l'autre par un jet d'acide formique. Cette sécrétion peut être projetée jusqu'à 25 cm grâce à la contraction de l'abdomen. La fourmi gagnante va alors émettre des phéromones d'alarme pour prévenir ses congénères d'une attaque. Le combat entre colonies

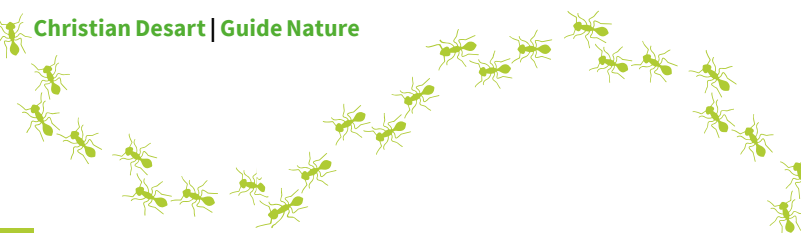
peut durer plusieurs jours jusqu'à obtenir des territoires bien séparés. Les fourmis rouges ont d'autres prédateurs comme le renard ou le blaireau qui n'hésitent pas à détruire le dôme pour atteindre les œufs et les larves. Il y a également les pics et principalement le pic vert très friand de fourmis. Les hirondelles, elles, profitent des vols nuptiaux pour capturer les fourmis ailées en plein vol.

Les fourmis rouges représentent la persévérance et la prévoyance. Elles sont considérées comme de grandes voyageuses et également comme de grandes travailleuses. On connaît tous la fable de Jean de la Fontaine « la cigale et la fourmi ». En Inde, on la cite en exemple pour que la société participe à l'entente de l'humanité terrestre. Au Maroc, autrefois, on faisait avaler des fourmis aux personnes atteintes de léthargie de manière à leur rendre l'ardeur et la vitalité que nous connaissons chez les fourmis.

Les fourmis rouges sont importantes dans nos forêts, elles sont les alliées des forestiers. Par leurs activités et elles favorisent les semis par les graines non consommées. Les forestiers ont déjà constaté une diversité de végétaux plus importante là où il y a des fourmilières. Elles sont également les nettoyeuses de la forêt car elles nous débarrassent de toutes sortes d'animaux morts. Malgré cela on observe quand même une diminution des fourmis rouges, c'est pour cette raison que les fourmis comme les fourmilières sont totalement protégées en Wallonie.



Christian Desart | Guide Nature





LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

Lundi de 13h30 à 17h30
 Mardi FERMÉ
 Mercredi de 10h00 à 18h30
 Jeudi de 15h00 à 18h00
 Vendredi de 15h00 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.





DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
02/10/2022	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
11/09/2022	<i>Marché Saveurs nature</i>	Espace des Rencontres	de 10h00 à 16h00	Commune de Baelen
14/09/2022	<i>Reprise de Je cours pour ma forme</i>	Départ du parc communal à Baelen	19h	voir article
04/09/2022	<i>Opération Clean Walker (Grand nettoyage de printemps)</i>	Départ du parc communal à Baelen	10h	Clean Walker Baelen-Membach - voir article
05/09/2022	<i>Reprise des cours de gym des Dames Aînées</i>	Foyer Culturel	19h à 20h	Gymnastique des Dames Aînées
17/09/2022	<i>Répair Café</i>	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h00 à 17h00	voir article
17/09/2022	<i>Concert de la chorale gospel "Joyful Spirit"</i>	Église Saint Jean-Baptiste à Membach	19h	voir article - affiche
18/09/2022	<i>Messe et concert de Madame Carole Simons</i>	Église Saint Jean-Baptiste à Membach	14h	voir article - affiche
18/09/2022	<i>Exposition 300 ans de l'église et de la paroisse de Membach</i>	Salle Saint-Jean à Membach	de 16h à 19h	voir article - affiche
18/09/2022	<i>Reprise marche nordique</i>	Départ du parc communal à Baelen	À partir de 9h00	voir article
19/09/2022	<i>Reprise du cours de TAI CHI CHUAN</i>	Cantellerie	19h15 à 20h45	Voir article
02/10/2022	<i>Concert du SBBE dirigé par Roland Smeets</i>	Église Saint Jean-Baptiste à Membach	16h	voir article - affiche
02/10/2022	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
16/10/2022	<i>Les concerts de l'automne</i>	Eglise Saint Paul à Baelen	17h à 18h30	voir article
16/10/2022	<i>Balade champignons</i>	pas encore de lieu	dès 13h30	L.A.C. - voir article
22/10/2022	<i>Répair Café</i>	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h00 à 17h00	voir article
06/11/2022	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
13/11/2022	<i>Petit-déjeuner Oxfam</i>	Baelen, réfectoire école communale	7h30-12h	L.A.C.
20/11/2022	<i>Les concerts de l'automne</i>	Église Saint Jean-Baptiste à Membach	17h à 18h30	voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** »,

ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**LES DIMANCHES 2 OCTOBRE
ET 6 NOVEMBRE**

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**.
Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

**COURS DE TAI CHI CHUAN STYLE SUN**

Le lundi de 19h15 à 20h45 à la salle de La Cantellerie.

Un cours hebdomadaire pour se connecter à la terre, au ciel, aux autres et mettre de la fluidité dans sa vie.

Reprise à partir du 19/09/2022

Infos et inscriptions : **La Recherche du Tao ASBL**

www.larecherchedutao.com | 087/46.38.82 | 0487/63.15.96

secretariat@larecherchedutao.com

Cours d'essai gratuit !



LES CHIENSHEUREUX CIRCULER SUR LA VOIE PUBLIQUE EN TOUTE LÉGALITÉ

LE TEST DE COMPORTEMENT SOCIAL EST NÉCESSAIRE POUR CIRCULER SUR LA VOIE PUBLIQUE AVEC UN CHIEN EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER.



De plus en plus de communes l'exigent, suivant la race de votre chien ou pour toutes les races.

Ce dimanche 24 juillet, 2 juges de la Société Royale Canine St Hubert sont venus faire passer ce test dans notre centre canin chiensheureux. be-centre d'instruction-Membach. Nous sommes les représentants officiels de la St Hubert.

La réussite de ce test est également obligatoire pour participer en compagnie de votre chien, à n'importe quelle activité officielle (exposition, concours, etc.)

Notre enseignement et nos résultats sont connus et reconnus ! Une fois de plus, nous avons fait carton plein. Tous les participants ont réussi ce test.

Bien que complexe, cette épreuve représente ce que n'importe quel conducteur de chien devrait maîtriser, pour circuler sur la voie publique. Si cette vision de la vie était respectée, nous n'aurions plus les problèmes que nous rencontrons parfois en promenant nos amis à 4 pattes.

Nos membres qui fréquentent notre ASBL, ont démontré aux juges qu'ils étaient tout à fait compétents pour vivre harmonieusement avec leur chien, sans déranger ou mettre en danger le reste de la population.



Bravo à toutes celles et ceux qui viennent passer de bons moments au centre canin chiensheureux, et qui ont obtenu ce précieux sésame.

Merci aux juges pour leur fidélité depuis plus de 10 ans.

N'hésitez pas à nous contacter :

0475/421216 ou **fred.chiensheureux.be@gmail.com**

Centre d'instruction
Membach 50 rue de l'invasion 4837-Membach.

 chiensheureuxMembach

 www.chiensheureux.be



David Havet et Michelle Derichs

24^{ÈME} JOGGING BAELENOIS LES RÉSULTATS DES BAELENOIS

POUR SA 24^{ÈME} ÉDITION, LE JOGGING ORGANISÉ PAR LE CLUB CYCLISTE BAELENOIS EN CETTE VILLE DU 15 AOÛT A PU AVOIR LIEU SANS RESTRICTION. L'ÉTÉ TRÈS CHAUD A ENTRAÎNÉ UNE BAISSÉ DES PRÉINSCRIPTIONS, MAIS LES PARTICIPANTS ÉTAIENT MALGRÉ TOUT AU RENDEZ-VOUS !

Plusieurs courses étaient au programme

KIDS RUN

1 km - réservé aux enfants nés en 2014 et après

2 km - réservé aux enfants nés entre 2008 et 2013

Félicitations aux petits futurs champions d'avoir pris part à cette course sous une telle chaleur.

JOOGING POPULAIRE

7,8 km à parcourir à travers de nombreux chemins campagnards, légèrement vallonnés.

Sur la ligne de départ, 290 participants étaient prêts à tout donner pour se hisser sur le podium. De nombreux villageois étaient présents tout au long du parcours et à l'arrivée pour les encourager.

Nous félicitons tous les joggeurs et joggeuses qui ont fait de cette édition une réussite.

Après la course, l'ambiance festive et conviviale était au rendez-vous !

Les deux premiers Baelenois

Nous mettons à l'honneur de cette 24^{ÈME} édition, **David Havet**, 1^{er} Baelenois (25:32) et **Michelle Derichs**, 1^{ÈRE} Baelenoise (35:40). Pour Michelle, 1^{er} podium et à Baelen en plus ! Quelle performance !

Vous pouvez trouver tous les résultats sur le site internet www.joggingbaelenois.be, et les très nombreuses photos de la course sur la page Facebook du jogging baelenois.

Le Club Cycliste Baelenois



P. Com	Pos.	Nom	Prénom	Dossard	Temps	Km/H	m/Km	Pos/cat.	Cat.	Com	Sexe
1	4	HAVET	DAVID	796	0:25:32	18,3	3:16	4	S	OUI	Homme
2	9	WIERTZ	XAVIER	4	0:27:19	17,1	3:30	9	S	OUI	Homme
3	30	DORTU	DAVID	800	0:30:21	15,4	3:53	6	V1	OUI	Homme
4	32	LESPIRE	TIMEO	738	0:30:32	15,3	3:54	1	JH	Oui	Homme
5	42	PETERS	YANN	812	0:31:29	14,9	4:02	29	S	OUI	Homme
6	55	DELHAUSSE	KEVIN	717	0:32:51	14,2	4:12	37	S	Oui	Homme
7	73	HAUT	JEROME	983	0:34:13	13,7	4:23	12	V1	OUI	Homme
8	75	AHN	DAVID	700	0:34:22	13,6	4:24	45	S	Oui	Homme
9	76	VILVORDER	CYRIL	839	0:34:26	13,6	4:24	46	S	OUI	Homme
10	84	GUSTIN	ARNO	838	0:35:07	13,3	4:30	47	S	OUI	Homme
11	88	MEESSEN	JEROME	1001	0:35:25	13,2	4:32	49	S	OUI	Homme
12	89	OFFERMAN	VINCENT	787	0:35:25	13,2	4:32	50	S	oui	Homme
13	92	SCHEEN	ARNAUD	766	0:35:32	13,2	4:33	51	S	Oui	Homme
14	96	DERICHS	MICHELLE	720	0:35:40	13,1	4:34	2	A1	Oui	Femme
15	103	SMETS	NOEMIE	836	0:36:23	12,9	4:39	5	D	OUI	Femme
16	105	POLIS	NATHAN	854	0:36:32	12,8	4:41	56	S	OUI	Homme
17	106	DEDERIX	CORENTIN	841	0:36:49	12,7	4:43	57	S	OUI	Homme
18	107	MASSENAUX	FABRO	795	0:36:49	12,7	4:43	20	V1	OUI	Homme
19	117	GUTIERREZ	GILLES	993	0:37:27	12,5	4:48	60	S	OUI	Homme
20	119	DELHE	MAXIMILIEN	1002	0:37:34	12,5	4:49	61	S	OUI	Homme
21	121	SCHOONBROODT	GAETAN	793	0:37:37	12,4	4:49	63	S	OUI	Homme
22	123	GUSTIN	GILLES	822	0:37:47	12,4	4:50	65	S	OUI	Homme
23	124	OFFERMAN	FLORENT	756	0:37:50	12,4	4:51	66	S	Oui	Homme
24	126	SLEPSOW	JONATHAN	771	0:37:54	12,3	4:51	27	V1	Oui	Homme
25	132	SPRONCK	CHRISTIAN	772	0:38:10	12,3	4:53	9	V3	Oui	Homme
26	133	WIERTZ	ARNAUD	860	0:38:10	12,3	4:53	67	S	OUI	Homme
27	134	STUMP	MICHAËL	773	0:38:12	12,3	4:53	68	S	Oui	Homme
28	141	AHN	VALERIE	701	0:38:28	12,2	4:56	5	A1	Oui	Femme
29	146	EMONTS	ANDY	721	0:38:44	12,1	4:57	13	V2	Oui	Homme
30	155	RADERMECKER	AYMERIC	951	0:39:09	11,9	5:01	75	S	OUI	Homme
31	156	ROSSIUS	LUKA	819	0:39:11	11,9	5:01	2	JH	OUI	Homme
32	157	HEIM	ANDY	725	0:39:11	11,9	5:01	33	V1	Oui	Homme
33	159	BORAUKE	LAURA	964	0:39:22	11,9	5:02	1	A3	OUI	Femme
34	173	COLLIGNON	MICHEL	712	0:40:26	11,6	5:11	16	V2	Oui	Homme
35	177	KLINKENBERG	JULIEN	732	0:40:38	11,5	5:12	83	S	Oui	Homme
36	178	MARTIN	NILS	986	0:40:38	11,5	5:12	84	S	oui	Homme
37	180	CIARNIELLO	FREDERIC	806	0:41:03	11,4	5:15	86	S	OUI	Homme
38	181	MARGREVE	JEAN FRANCOIS	961	0:41:06	11,4	5:16	12	V3	OUI	Homme
39	183	VAN HECKE	RIA	982	0:41:24	11,3	5:18	11	D	OUI	Femme
40	185	GANJER	MATT	955	0:41:37	11,2	5:20	4	JH	OUI	Homme
41	192	VAN DEN EYNDEN	PIERRE	777	0:42:16	11,1	5:25	87	S	Oui	Homme
42	196	CORMAN	OLIVIER	1014	0:42:42	11,0	5:28	88	S	OUI	Homme
43	197	NEYKEN	CHRISTIAN	749	0:42:53	10,9	5:29	22	V2	Oui	Homme
44	198	COLLE	JEAN PIERRE	1009	0:42:55	10,9	5:30	17	V3	OUI	Homme
45	202	MEYS	TOM	856	0:43:04	10,9	5:31	90	S	OUI	Homme
46	208	LEVAUX	MÉLANIE	739	0:43:25	10,8	5:34	13	D	Oui	Femme
47	209	COLLE	CHARLOTTE	710	0:43:28	10,8	5:34	14	D	Oui	Femme
48	210	SCHYNS	ANAËLLE	768	0:43:35	10,7	5:35	1	JF	Oui	Femme
49	212	DEJALLE	DAVID	715	0:43:44	10,7	5:36	38	V1	Oui	Homme
50	213	BROCKHANS	ANDREA	996	0:43:45	10,7	5:36	9	A1	OUI	Femme
51	219	PIRNAY	ANDRÉ	761	0:44:07	10,6	5:39	19	V3	Oui	Homme
52	223	DERAIDEUX	DAVID	719	0:44:17	10,6	5:40	93	S	Oui	Homme
53	227	HAVET	JACQUES	724	0:44:50	10,4	5:44	20	V3	Oui	Homme
54	231	SCHLOSSMACHER	EDGARD	767	0:45:25	10,3	5:49	21	V3	Oui	Homme
55	233	CROSSET	FANNY	801	0:45:31	10,3	5:50	17	D	OUI	Femme
56	238	BOUQAL	MOHAMED	708	0:46:17	10,1	5:56	5	EG	Oui	Homme
57	243	HOCR	LOIC	792	0:46:46	10,0	5:59	6	JH	OUI	Homme
58	246	MAGERMANS	CAROLINE	742	0:46:52	10,0	6:00	12	A1	Oui	Femme
59	248	SNACKERS	BASILE	791	0:47:01	10,0	6:01	7	JH	OUI	Homme
60	253	DOCQUIER	TOM	1003	0:47:22	9,9	6:04	6	EG	OUI	Homme
61	254	WEBER	MARION	782	0:47:41	9,8	6:06	18	D	Oui	Femme
62	258	ILLISIBLE	CHRISTIAN	807	0:48:00	9,7	6:09	46	V1	OUI	Homme
63	259	RENKENS	MARIE	842	0:48:17	9,7	6:11	20	D	OUI	Femme
64	263	CALAFATO	ANAÏS	709	0:49:02	9,5	6:17	15	A1	Oui	Femme
65	267	LEVAUX	FREDERIC	998	0:49:36	9,4	6:21	47	V1	OUI	Homme
66	268	HENRARD	ANGÉLIQUE	726	0:49:40	9,4	6:22	21	D	Oui	Femme
67	274	HUBERT	DANIEL	730	0:50:54	9,2	6:31	23	V3	Oui	Homme
68	278	BARCH	CHRISTOPHE	969	0:52:03	9,0	6:40	48	V1	OUI	Homme
69	281	NYSSSEN	CAMILLE	755	0:53:44	8,7	6:53	24	D	OUI	Femme
70	283	COLLE	FRANCIS	711	0:54:26	8,6	6:58	36	V2	Oui	Homme
71	287	DELHEZ	DENIS	958	0:56:31	8,3	7:14	100	S	OUI	Homme



 **Repair Café**
2022

17/09 19/11
22/10 17/12

13H - 17H

CCV
Au Centre culturel de Welkenraedt
rue Gretry 10,
4840 Welkenraedt

NE JETEZ PLUS !
WEGWERFEN ?
AUF KEINEN FALL !

 **ORDINATEURS**
COMPUTER

 **PETITS ÉLECTROS**
KLEINE ELEKTRO GERÄTE



Renseignements :
087/64 89 05 · repaircafewelk@hotmail.com

REPAIR CAFÉ

Ensemble repêrons (la panne), Ensemble, répArons(-la) !

L'équipe du RepairCaféWelk écoute patiemment les commentaires :

- « Ce tourne-disques est un cadeau de communion. Il me permettait d'écouter ma collection de 45 tours »
- « Elle est vieille mais elle fait du si bon café... »
- « J'adore repasser mais sans vapeur, c'est moins efficace »
- « Faire mon pain moi-même me procure un immense plaisir. Son odeur dans toute la maison... Et puis, son goût aussi... »

Avec la coopération active du propriétaire, l'objet défectueux est démonté et la raison de la panne est expliquée. La recherche, parfois longue, ne garantit pas qu'une solution soit trouvée. Toutefois, dans un peu plus de 50 % des cas, la mécanique reprend Vie et les sourires démontrent soulagement et satisfaction.

L'inscription se fait à l'arrivée sur place.

Afin de contenter le plus grand nombre, **un seul appareil** propre par utilisateur. Merci pour votre compréhension !

Grâce à cet atelier mensuel, les bénévoles et les participants, tous soucieux de la nécessaire gestion raisonnée des déchets, contribuent au respect de l'environnement ainsi qu'à l'indispensable transition écologique.

Cette belle collaboration avec le Centre culturel est aussi l'occasion de tisser des liens entre personnes du même quartier, de la même commune ou de la même région. Parfois, les participants viennent de loin. C'est une des raisons pour lesquelles nous espérons la création rapide de nouveaux repair cafés tout autour de Welkenraedt.

À ces fins, des observateurs d'autres communes nous ont déjà rendu visite pour s'inspirer de notre fonctionnement.

Les langues utilisées sont le français, l'allemand et occasionnellement le néerlandais.

Conscients de l'urgence d'agir, Ensemble, « **nous faisons notre part** », tel le colibri, cher à Pierre Rabhi.

BIENVENUE A TOUS !

▲ Prix laissé à l'appréciation de chacun après réparation ou non

▲ Infos : 087/64 89 05 · repaircafewelk@hotmail.com



CHERS / CHÈRES MEMBACHOIS(ES) ET ANCIEN(NE)S MEMBACHOIS(ES) DE PLUS DE 60 ANS

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER À NOTRE FÊTE QUI AURA LIEU LE SAMEDI 8 OCTOBRE À PARTIR DE 17 HEURES EN LA SALLE ST JEAN À MEMBACH.

Cette année, par manque de membres du comité, nous ne pourrions malheureusement pas organiser notre traditionnelle collecte de dons via les enveloppes.

Dès lors, tout habitant de Membach peut sponsoriser cette fête en faisant un versement, même une petite somme, sur notre numéro de compte : ING BE62 3631 3850 8461 (trésorière : Danièle Pirard). Nous comptons vraiment sur votre générosité pour nous soutenir et nous permettre d'accueillir au mieux nos aînés. Une urne, prévue également pour des dons, sera placée dans la salle le jour de la fête.

Pour organiser au mieux celle-ci, nous vous demandons de vous inscrire, par téléphone, jusqu'au 15 septembre au plus tard auprès de : **Danielle Pirard** : 0473/345271 - **Suzanne Längle** : 0479/713861

Le comité recherche activement de nouveaux membres bénévoles. Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter Danielle ou Suzanne. Nous vous remercions d'avance.





Les Concerts de l'Automne



Eglise St Paul à Baelen

Ensemble classique (*flûte, alto, harpe, mandoline*)

Dimanche 16 octobre de 17h à 18h30



Eglise St Jean-Baptiste à Membach European Celtic Orchestra

Dimanche 20 novembre de 17h à 18h30

P.A.F : 8 € (prévente)

10 € (le jour-même)

gratuit pour les enfants de - 12 ans



Informations et réservations :

audrey.beckers@baelen.be ou 0486/79.93.92





GOURMANDISE D'AUTOMNE : RAMASSONS ET DEGUSTONS LES CHAMPIGNONS DES BOIS

Renouons avec cette délicieuse sortie :

Dimanche 16 octobre 2022, dès 13h30, en un lieu tenu secret, ramassons les champignons des bois et dégustons-en !

Loisirs, Arts et Culture (le L.A.C.) et deux spécialistes vous invitent à une après-midi en forêt, ludique, pédagogique puis gourmande.

Pour vous documenter pendant votre récolte :

DIEGO COSTALES, est intéressé par les champignons depuis l'adolescence. Il est licencié en mycologie de l'université de Lille et consultant pour le Centre Anti-poisons (rassurant pour certains...). Il organise des initiations plus poussées à la mycologie à Erezée.

ROGER DEMARET, formé à l'amour des fleurs de montagne par un botaniste, a parcouru les bois dès l'âge de 16 ans à la recherche de champignons, avec de grands connaisseurs qui l'ont rapidement mené du stade mycophage au stade mycophile. Il organise et guide depuis 20 ans des balades à la découverte des champignons ou des plantes sauvages comestibles et toxiques à Rendeux.

Ils seront à votre service pour accompagner tous vos pas en forêt et vous faire découvrir d'excellents champignons souvent méprisés parce que méconnus. Ils vous conseilleront également quant à votre récolte personnelle et pourront vous aider à trier votre panier.

Le lieu de rendez-vous (13h30) sera communiqué par e-mail une semaine avant l'activité. La pousse du champignon est capricieuse quant à sa localisation : nous maximiserons ainsi nos chances d'une belle moisson.

Vers 16H : fin de la récolte et rendez-vous à La Cantellerie, rue de la Régence n°6 à Baelen pour la dégustation des « **toasts aux champignons des bois** » préparés et servis par les membres du LAC.



À EMPORTER :

- ✔ chaussures et vêtements adaptés aux promenades en forêt
- ✔ panier ou seau plutôt que sac en plastique et bonne humeur !

PaF : 10 € comprenant indiscutablement la guidance, la cuisine et la dégustation (pas de réduction de prix, boissons proposées non comprises).

Inscription ET communication de votre e-mail INDISPENSABLES (MAXIMUM 50 PERSONNES): auprès de **Richard Julémont** au **0484.207.291** ou julemontr@gmail.com, ou **Nathalie Thönnissen** **0486.902.363** ou naththonnissen@hotmail.com

LOISIRS, ARTS ET CULTURE (LE L.A.C.) VOUS CONVIE À SON PETIT-DÉJEUNER FAMILIAL

LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE DÈS 7 H 30

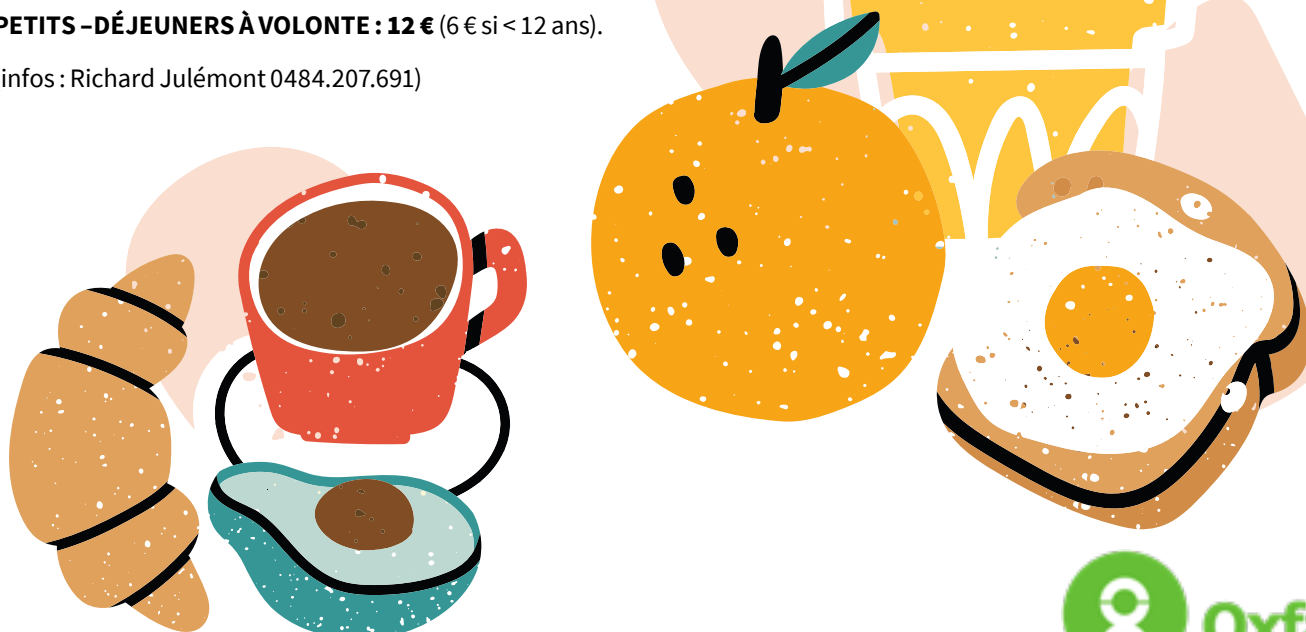
au réfectoire de l'école communale de Baelen, rue de la Régence 1

Au profit des enfants hébergés à Baelen au Home St-François.

AU PROGRAMME : produits Oxfam et locaux. Ambiance sympa !

PETITS -DÉJEUNERS À VOLONTE : 12 € (6 € si < 12 ans).

(infos : Richard Julémont 0484.207.691)





STAGE MULTISPORTS BAELEN JUILLET 2022

DURANT LA SEMAINE ENSOLEILLÉE DU 11 AU 15 JUILLET, LA SECONDE ÉDITION DU STAGE MULTISPORTS DU R.BAELEN. FC A EU LIEU. CETTE ÉDITION A, UNE NOUVELLE FOIS, REMPORTE UN FRANC SUCCÈS.

Les enfants inscrits ont pu s'adonner et s'initier aux différents sports proposés par les associations sportives de la commune comme le volley-ball, le tennis de table, le football et la gymnastique.

De plus, d'autres sports ont été pratiqués tels que le karting, le baseball, le VTT, le handball, le basket-ball, le badminton, le minigolf, le frisbee, la danse et l'unihockey.

Le « *devenu traditionnel* » petit spectacle a clôturé la semaine en étant suivi par un barbecue et un verre de l'amitié.

L'équipe organisatrice remercie les clubs participants au projet, les parents pour leur confiance et les enfants pour leur enthousiasme tout au long de cette semaine.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour la troisième édition qui se tiendra en juillet 2023 !



NOTRE PREMIÈRE « DEMO JEUX CANINS » DU DIMANCHE 26 JUIN 2022 S'EST PARFAITEMENT DÉROULÉE !

ELLE A PERMIS DE METTRE EN AVANT LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES MALGRÉ UNE MÉTÉO UN PEU CAPRICIEUSE !

Le public externe ainsi que nos amateurs du groupe « *chiots de 9 mois* » étaient très intéressés et ravis de découvrir ces activités des jeux canins, à savoir : les Nadac Hoopers NL, le Cirkeltraining et le Treibball.

Les participants et leurs compagnons ont été conquis et ils ont pu découvrir une très belle et une nouvelle opportunité de renforcer leurs liens de complicité.

Pour les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : 0495 855 890 Edith



